

Syndicat Mixte BELLOVIC

8 Côte de Pierretailade

19500 Meyssac

Tél : 05.55.84.03.58

Mail : contact@bellovic.fr

«Civilité_complète» «NOM» «Prénoms»

«Adresse_personnelle_1_rue_lieu_dit»

«Adresse_personnelle_2_Code_postal»

«Adresse_personnelle_Commune»

CONVOCAATION

«Formule_dappel_BELLOVIC_court»,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Comité syndical de BELLOVIC qui se tiendra le :

Mercredi 25 juin 2025 à 09h30

à la salle polyvalente de la Commune de Végennes.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du Comité du 1er Avril 2025
- Communications du Président
 - Entretien des poteaux incendie – État des lieux finalisé
- Compte-rendu des décisions du Président :
 - **DEC2025-060-A** – Assainissement collectif – Commune d'Aubazine – Transfert du contrat conclu avec la société « Présents » pour une mission de coordination SPS au Syndicat Mixte BELLOVIC – Avenant n°1.
 - **DEC2025-061-E** – Alimentation en eau potable – Construction d'une cuve complémentaire semi-enterrée à proximité du réservoir de la Brauge sur la Commune de Lagleygeolle – Maîtrise d'œuvre.
 - **DEC2025-062-A** – Assainissement collectif – Avenant n°2 au Diagnostic des installations d'assainissement collectif et révision du schéma directeur des eaux usées.
 - **DEC2025-063-A** – Marché de services – Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) – Contrôle et suivi du contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif – Exercices 2024 et 2025
 - **DEC2025-064-E** – Marché de services – Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) – Contrôle et suivi du contrat de délégation du service public de l'eau potable – Exercices 2024 et 2025

Budget Eau potable :

- Budget Eau potable – Vente d'une partie du foncier bâti et non bâti du Syndicat Mixte BELLOVIC – Ancienne station de production d'eau potable du Moulin de la Roussie (Roche de Vic) – Changement d'acquéreur. **(D2025-281-E)**
- Budget Eau potable – Vente d'une partie du foncier bâti et non bâti du Syndicat Mixte BELLOVIC – Captages d'Altiliac. **(D2025-282-E)**

Questions diverses

Budget Assainissement collectif :

- Approbation du procès-verbal de transfert des biens, droits et obligations des communes **d'Albignac, Aubazine, Branceilles, Curemonte, Lanteuil, Meyssac, Noailhac, Palazinges et Saillac** au Syndicat Mixte BELLOVIC dans le cadre du transfert de la compétence. **(D2025-283-A à D2025-291-A)**
- Budget Assainissement Collectif – Décision modificative n°01 **(D2025-292-A)**
- Convention de participation financière entre le Syndicat Mixte BELLOVIC et la commune de Collonges-la-Rouge – Année 2025 **(D2025-293-A)**

- Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Commune de Meyssac et le Syndicat Mixte BELLOVIC **(D2025-294-A)**
- Convention de scission d'un emprunt commun et remboursement d'une quote-part liée aux eaux pluviales – Commune de Meyssac / Syndicat Mixte BELLOVIC **(D2025-295-A)**
- Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Commune d'Aubazine et le Syndicat Mixte BELLOVIC **(D2025-296-A)**
- Convention entre le Syndicat Mixte BELLOVIC et la S.A.S Les Jardins du Canal pour la réalisation de travaux d'un branchement long et du raccordement au réseau public de l'assainissement collectif sur la commune d'Aubazine. **(D2025-297-A)**
- Convention de mise à disposition partielle de service entre le Syndicat Mixte BELLOVIC et les communes de **Branceilles, Curemonte et Saillac** pour l'entretien complémentaire des abords des installations d'assainissement collectif. **(D2025-298-A à D2025-300-A)**
- Commune d'Albignac - Transfert partiel de l'excédent 2024 du budget principal – Participation au service assainissement du Syndicat Mixte BELLOVIC **(D2025-301-A)**
- Transfert de la compétence « assainissement collectif » au Syndicat Mixte BELLOVIC à compter du 1er janvier 2026 – Commune de Beynat **(D2025-302-A)**

Questions diverses

Budget Général :

- Mandat au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze (CDG19) pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la Santé **(D2025-303-G)**

Voirie rurale et communale non communautaire :

- Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec la Commune d'Astaillac pour la création d'un itinéraire de substitution à la route de Carétale **(D2025-304-VR)**
- Voirie – Avenant n°1 au marché de travaux 2025 – Création d'un prix nouveau. **(D2025-305-V)**
- Budget général – Décision modificative n°01 **(D2025-306-G)**

Questions diverses

Je vous remercie par avance de confirmer votre présence par retour de mail à la présente convocation.

En cas d'absence, je vous remercie également de bien vouloir informer au plus tôt **«Votre suppléante», «Délégués suppléants»** afin «qu'il/elle» vous remplace lors de la séance.

Si aucun d'entre vous ne peut assister à ce Comité, les services du Syndicat se tiennent à votre disposition afin de fournir un pouvoir à remettre à l'un des délégués présents de votre choix. Le pouvoir dûment complété et signé par vos soins devra être remis au Secrétaire général du Syndicat en amont de la séance.

Outre les éléments envoyés ce jour concernant la délégation de service public de l'assainissement collectif, l'ordre du jour détaillé vous sera adressé par mail avant le vendredi 28 mars.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, **«Formule_dappel_BELLOVIC_court»**, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président,



Jacques BOUYGUE